Image not found or type unknown

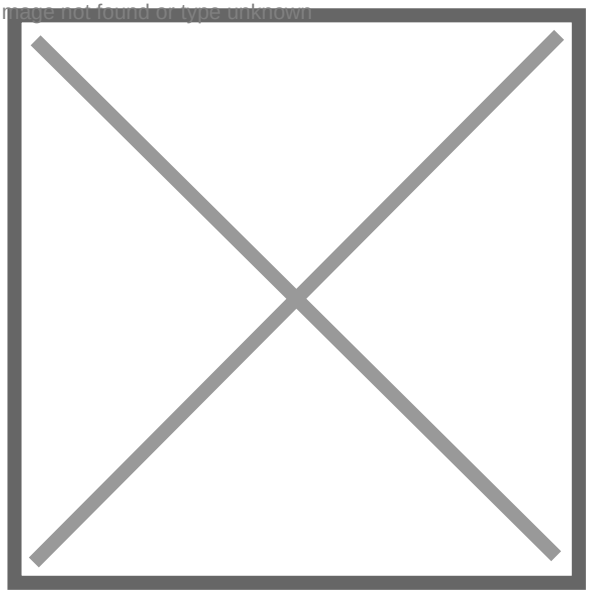

Préavis de bail et locations

Par **Olivier**, le **07/01/2009** à **10:55**

Bonjour,

Voilà, j'ai une question à poser à propos de mon bail.
J'ai un bail d'habitation (en non meublé) qui se termine en juin 2009, avec préavis de cession de bail si non reconduction de 2 mois. Ce qui nous emmène au mois d'Avril 2009.

Le préavis "classique" de résiliation d'un bail est de 3 mois sf cas exceptionnel de 1 mois.

J'ai envoyé mon courrier de préavis en début de mois (janvier 2009); logiquement, il courre 3 mois==> Mars 2009.

Ma question est: mon bail sera bien terminé fin Mars 2009; n'est-ce pas ça le principe "résiliation à tout moment du locataire".

Sauf que je suis censé prendre un autre logement début mars 2009.
Puis-je trouver un autre locataire, moi-même, pour espérer l'installer ds mon appartement actuel début mars?
Dois-je en informer l'Agence, pour les laisser chercher? ou au moins les prévenir que je fais des démarches pour trouver quelqu'un de sérieux.

Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés